

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Assurances Multirisques Ittihad AMI Assurances (S.A)

Siège Social : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La Société « AMI Assurances » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2ème trimestre 2022.

Primes émises nettes	Éléments	T2 2022	T2 2021	S1 2022	S1 2021	31/12/2021(*)
	Vie		38 184	1 425	41 509	2 643
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	606	600	1 748	2 585	4 096
	Transport	468	283	909	707	1 258
	Santé	1 452	1 133	2 574	2 379	4 644
	Automobile	31 024	30 823	64 275	63 369	125 379
	Non Vie	33 549	32 840	69 506	69 039	135 377
	Total	71 733	34 266	111 015	71 682	143 595

Primes cédées	Éléments	T2 2022	T2 2021	S1 2022	S1 2021	31/12/2021
	Vie		324	307	559	463
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	380	356	1 233	2 127	2 823
	Transport	468	351	727	715	1 773
	Santé	613	0	613	0	0
	Automobile	1 553	0	1 960	435	1 573
	Non Vie	3 014	661	3 921	3 277	6 169
	Total	3 338	968	5 092	3 740	7 475

Sinistres réglés	Éléments	T2 2022	T2 2021	S1 2022	S1 2021	31/12/2021(*)
	Vie		790	454	1 564	881
	Incendie, Risques Divers & Spéciaux	1 083	49	1 153	166	698
	Transport	395	167	463	778	1 220
	Santé	1 160	890	2 133	2 251	3 705
	Automobile	27 211	22 728	48 641	39 878	105 384
	Non Vie	29 848	23 834	52 390	43 073	111 006
	Total	30 638	24 288	53 954	43 954	113 582

Éléments	T2 2022	T2 2021	S1 2022	S1 2021	31/12/2021(*)
Commissions	4 701	4 053	9 757	8 480	14 181
Total	4 701	4 053	9 757	8 480	14 181

Éléments	T2 2022	T2 2021	S1 2022	S1 2021	31/12/2021(*)
Produits de placements	7 617	5 097	14 038	9 180	20 641
Dont revenus financiers	7 115	4 577	13 536	8 658	19 834

Remarque :

Les indicateurs au 31/12/2021 sont audités.

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS SEMESTRIELS :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

Les Primes émises : sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.

Les Primes cédées : Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurance, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

Charges de commissions : S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

Charges de sinistres déclarés en cours (sinistres payés et provisions pour sinistres à payer en cours) : La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

La constatation des produits des placements : Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable (NCT n° 31) relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

II- FAITS SAILLANTS DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2022 :

- Au 30.06.2022, le chiffre d'affaires global de la compagnie s'est établi à 111.0 MD contre 71.7 MD au 30.06.2021, soit une augmentation de 54.9%. Cette évolution exceptionnelle intègre la réalisation d'un contrat important en assurance vie capitalisation. Compte non tenu de ce contrat, l'évolution aurait été de 7 %
- L'assurance non-vie affiche un chiffre d'affaires de 69.5 MD contre 69.0 MD au 30.06.2021, soit un taux d'évolution de 0.7%, qui provient essentiellement de l'augmentation des primes émises des branches automobile, transport et santé.
- Les primes émises vie progressent de 38 MD passant de 2.6 MD au 30.06.2021 à 41.5 MD au 30.06.2022, liée principalement à l'accélération de la bancassurance et à la réalisation d'un contrat important en capitalisation.
- Les primes cédés ont augmenté de 1.4 MD passant de 3.7 MD au 30.06.2021 à 5.1 MD au 30.06.2022.
- Les sinistres réglés totalisent 54 MD contre 44 MD au 30.06.2021 soit une augmentation de 22.8%. Cet accroissement des règlements s'explique par l'accélération de la liquidation des sinistres notamment pour la branche automobile de 9.3 MD.
- Les produits financiers ont augmenté de 4.8 MD, passant de 9.2 MD au 30.06.2021 à 14 MD au 30.06.2022.
- Les commissions ont augmenté de 1.2 MD (15.1%), cette variation provient essentiellement de l'augmentation des primes émises vie.